



Rapport moral

Exercice 2014 - 2015

L'association au 4 juin 2015

L'exercice 2014 – 2015 s'achève dans de bonnes conditions. L'essentiel de notre activité a été consacré à la découverte, ou l'approfondissement, de la connaissance des autres cultures au travers des langues. Nous avons également continué l'effort de diversification entamé l'an dernier avec les projections vidéo en version originale, en participant à l'animation de la fête de l'Europe par des contes d'enfants en langue étrangère.

Le nombre d'adhérents s'est élevé à 101, contre 117 l'an passé et nous avons pu ouvrir 17 cours contre 20 l'an passé. Ces diminutions viennent principalement de l'espagnol (16 élèves répartis sur 3 ateliers, à comparer à 31 élèves sur quatre cours) et sont imputables au départ d'Adriana, animatrice d'espagnol. Par ailleurs, il est encourageant de voir que quelques personnes se sont inscrites à l'association sans pour autant participer à un atelier, dans le seul souci de garder le contact avec nous et de pouvoir participer aux autres événements.

Comme décidé lors de la dernière Assemblée Générale, au vu des bons résultats de l'exercice précédent, nous avons ouvert certains ateliers dont la participation était nettement en dessous du seuil de 5/6 membres nécessaire à l'équilibre financier.

Sur le plan financier, l'Assemblée Générale du 15 décembre 2014 a approuvé les comptes définitifs de l'année passée. Aujourd'hui, notre situation reste saine. Vous pourrez constater, lors de la lecture du rapport financier, que le résultat de l'exercice est sensiblement positif et que nos réserves nous mettent à l'abri pour les années à venir.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois durant l'exercice et a travaillé, au-delà de la gestion courante de l'association, sur l'amélioration de la qualité et la diversification des prestations.

Les membres

L'association a continué de se faire connaître en participant au forum des associations de septembre 2014 et en utilisant les moyens mis à notre disposition par la Mairie : parution d'un article dans le VAC et insertion de messages sur les panneaux lumineux de la ville. Notre site internet a également été un important moyen de promotion. On peut constater que parmi les 98 membres participant aux ateliers de langue, 60% sont des « anciens », 20% nous ont rejoints suite au forum, et 20% nous ont connus par l'intermédiaire du site internet (tous ces pourcentages sont parfaitement égaux à ceux constatés l'an passé).

Nous avons pu constater un fort niveau d'inscriptions en janvier - février, phénomène difficile à expliquer qui a contribué à l'amélioration de notre résultat financier.

Enfin, quelques statistiques :

- 74% femmes, 26% hommes
- 62% retraités, 38% actifs
- 67% conflanais, 33% autres venant de 16 communes voisines

Les cours

Nous avons ouvert cette année dix-sept cours en début d'exercice et aucun nouveau cours n'a été ouvert en cours d'exercice. Quatre ateliers de breton, espagnol, portugais et chinois n'ont pu voir le jour, faute d'un nombre suffisant de participants. En breton et en portugais, les deux cours de l'an passé ont été fusionnés. Par ailleurs, un quatrième cours d'anglais a été ouvert.

Les huit langues proposées sont les mêmes que l'an passé, mais au classement, l'italien est maintenant largement en tête et l'anglais a dépassé l'espagnol:

- Italien : 30 élèves, quatre ateliers, une animatrice
- Anglais : 22 élèves, quatre ateliers, trois animateurs
- Espagnol : 16 élèves, trois ateliers, deux animateurs
- Polonais : 12 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Chinois : 5 élèves, un atelier, une animatrice
- Portugais : 5 élèves, un atelier, une animatrice
- Breton : 4 élèves, un atelier, une animatrice
- Allemand : 4 élèves, un atelier, une animatrice

Le nombre d'élèves par cours a été limité, à deux exceptions près en italien, à 8 pour les cours des trois premiers niveaux et à 9 pour les cours de conversation. Nous examinons pour l'an prochain la possibilité d'ouvrir un cinquième cours en italien pour éviter un nombre trop élevé qui nuit à la qualité de l'atelier.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer la qualité de nos prestations, Sylvie a continué sa mission de « soutien pédagogique » au sein de l'association. Elle a, à ce titre, assisté à tous les cours et mis en œuvre les recommandations qu'elle avait faites l'année dernière. Rappelons-en l'essentiel :

- Usage quasi exclusif de la langue.
- Création d'une bibliothèque de jeux.
- Aucun cours de moins de quatre personnes cette année

De plus un budget a été alloué à chaque animateur pour acheter des jeux, CD, DVD etc. visant à les aider dans leur tâche.

Les animateurs

Nous avons démarré l'année avec trois nouvelles animatrices ; deux étudiantes « Erasmus », Sarah en anglais et Katarzyna en polonais, et Kathryn en anglais. Après leur départ fin janvier, Katarzyna a été remplacée par Malgosia, qui reprend ses cours, et Sarah par Tony, nouvel animateur au Bouquet des Cultures. L'expérience a montré ses limites : le recours aux étudiants ne peut être considéré que comme une solution de secours, mais ne doit pas être systématisé. Quelle que soit leur qualité d'animateur, le départ de ces étudiants au bout de cinq mois est en effet un élément déstabilisateur pour les ateliers concernés.

L'effort d'identification et de recrutement des animateurs doit être constant et doit permettre d'anticiper au mieux les éventuels départs. La préparation de la rentrée 2015 – 2016 a déjà commencé et des entretiens sont déjà en cours ou programmés avec de nouveaux animateurs potentiels pour la rentrée prochaine.

Les référents

La notion de référent pour chaque cours a été introduite il y a deux ans. Une réunion des référents s'est tenue en novembre 2014 afin de mieux les informer sur le fonctionnement de l'association et le rôle du référent.

Cette fonction a déjà démontré son efficacité, mais elle doit encore être renforcée pour l'exercice à venir.

Les locaux

Nous occupons depuis un an les nouveaux locaux de RECONU situés Place Romagné. Suite à la libération d'un créneau horaire par RECONU, nous avons pu « rapatrier » le dernier cours qui se déroulait à Chennevières. Tous les ateliers se déroulent donc maintenant Place Romagné. A noter que le mardi soir, notre association occupe les quatre salles de la maison de quartier.

La situation fiscale

a) TVA

L'association est soumise à la TVA, mais elle en est exonérée compte tenu du niveau de son activité. Cette « franchise en base » est applicable tant que le chiffre d'affaires global de l'association reste inférieur à 32 500 euros, seuil qu'il faudra donc veiller à ne pas dépasser à l'avenir. Seule contrainte, nos factures devront porter la mention « TVA non applicable – article 293 B du CGI »

b) Impôts sur les sociétés

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% de son résultat avant impôt. La déclaration fiscale, ainsi que le paiement en résultant, doivent être faits par internet dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice. Un « relevé de solde » doit ensuite être établi et transmis dans les quinze jours.

Notre contribution, provisionnée au titre de l'exercice précédent, a été versée au Trésor Public dans les délais.

c) Contribution économique territoriale (CET)

La CET dépend du chiffre d'affaires, mais dans notre cas, nous devrions être taxés au plancher défini pour la commune concernée, soit environ 800 euros. Cette taxe n'est pas déclarative, elle est appelée en fin d'année. Cette somme avait été provisionnée dans l'exercice précédent, mais il nous a été confirmé en décembre que nous ne la paierons pas cette année. Cette somme a donc été réintégrée dans notre résultat, mais devant le manque de précision des informations qui nous ont été données, nous provisionnons à nouveau cette année un montant identique.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comporte cinq membres élus lors de la dernière Assemblée Générale. Ont été désignés par le Conseil : un président, une secrétaire, une secrétaire-adjointe, une trésorière. Compte tenu du nombre de membres, il n'a pas été tenu de réunions particulières du bureau. Il est indispensable d'étoffer ce Conseil d'Administration, le trop faible nombre de membres réduisant son efficacité (charges de travail, innovation, suivi des activités etc.)

Le Conseil s'est réuni en juin, octobre, décembre 2014, et mars 2015. Ces réunions ont été essentiellement consacrées à la gestion courante, mais aussi à l'amélioration de la qualité des prestations proposées ainsi que du fonctionnement interne de l'association

Deux difficultés majeures ont été rencontrées dans la gestion des cours :

- Certains membres, malgré leur engagement à l'issue du cours d'essai ont décidé de ne pas donner suite cinq à six semaines plus tard,

- Malgré les relances, certains membres qui participaient régulièrement aux cours n'ont effectué leurs paiements que fin novembre.

Il a été décidé que l'an prochain, nous serons beaucoup plus exigeants sur le paiement rapide des cotisations, ce qui diminuera le travail de chasse aux cotisations et réduira le risque de se retrouver en pertes à la fin de l'exercice.

Compte tenu de la lourdeur des procédures associées et du faible impact sur notre activité, il a été décidé de demander l'annulation de notre référencement à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

Les activités annexes

Nous nous attachons à élargir nos activités, toujours dans le domaine des cultures étrangères. Les fêtes de l'hiver et du printemps restent bien entendu des temps forts de l'association. Nous avons poursuivi les projections de films en VO. Nous avons testé, lors du week-end d'anniversaire du jumelage et de la fête de l'Europe, les contes enfantins en langue étrangère. Au niveau des ateliers, certains ont réalisé des « ateliers culinaires ».

a) Films en VO : suite à l'accord passé entre le comité de jumelage (Cécile BERTHET), le Bouquet des Cultures et la Médiathèque de Conflans, les séances de projection en VO se sont déroulées au rythme d'environ une fois mois. Toutefois, compte tenu du nombre très faible de participants, nous réfléchissons à faire évoluer le concept.

b) Fêtes : nous avons organisé deux fêtes cette année.

- a. La fête de la Saint Nicolas qui s'est déroulée le 11 décembre 2014 a réuni plus de 60 personnes dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Chaque cours a pu y démontrer son enthousiasme et ses compétences au travers de sketches, de chants etc. Un copieux buffet dont les origines très variées allaient du Portugal à la Chine, en passant par tous les pays dont la langue est pratiquée dans nos cours, a clos cette soirée.
- b. La fête du printemps qui s'est déroulée le 16 avril 2015, a réuni environ 70 personnes. Comme en décembre, chaque cours a participé à la soirée par des chants, des sketches, en essayant d'innover un peu par rapport aux autres années. L'ambiance était au rendez-vous et le buffet a été apprécié par toute l'assistance.

Ces fêtes sont l'occasion de nous rassembler, membres adhérents et animateurs, dans une ambiance festive et multiculturelle, en phase avec l'esprit de notre association.

Nous comptons bien poursuivre l'année prochaine ce qui est maintenant devenu une habitude.

c) L'arbre des contes

Cette nouvelle activité consiste à raconter des contes enfantins dans une langue étrangère, avec une traduction alternée, et la présentation de dessins ou photos qui illustrent le conte et aident à sa compréhension. Ces contes sont dits par des membres du Bouquet des Cultures (élèves et/ou animateurs).

La première séance s'est déroulée le 9 mai dans le parc, sous un arbre près de la grande serre, à l'occasion de l'anniversaire des jumelages et de la fête de l'Europe. Elle a été montée en collaboration avec le comité de jumelage et la municipalité. Luis, le conteur de la MJC, Shalini (bibliothécaire belge), Hubert (conteur allemand) ainsi que des élèves du collège nous ont rejoints dans l'animation. Par ailleurs, l'Atelier d'Art a également participé par la création de magnifiques tableaux illustrant les récits. Des contes en français, breton, espagnol, portugais, polonais, français allemand, italien et anglais ont été racontés aux enfants et adultes, assis dans l'herbe sous l'arbre des contes.

Il faisait beau et l'ambiance était excellente. Cette expérience débouchera certainement sur quelque chose, sous une forme encore à préciser, en particulier avec la Mairie. La fréquence, le lieu, la cible (enfants, adultes etc.), la ou les langues, restent à définir.

Les perspectives

L'association a atteint un bon régime de croisière. Nous ne recherchons plus la croissance et devons nous focaliser sur les prestations :

- améliorer encore et encore la qualité des ateliers
- disposer d'un « portefeuille » d'intervenants afin de pouvoir faire face dans les meilleurs délais à d'éventuelles défections
- proposer le même catalogue de cours que l'an passé, tout cela restant lié, bien entendu, aux demandes qui seront formulées dans les adhésions de l'exercice prochain.
- proposer d'autres activités différentes de l'apprentissage direct des langues, tout en restant dans le domaine de la connaissance des autres cultures. En particulier, développer les contes pour enfants en langue étrangère.

La pédagogie reste une des caractéristiques importantes de notre association. Elle est basée sur un mode d'enseignement non traditionnel qui fait beaucoup appel à l'initiative et à la fantaisie. Elle doit être améliorée en permanence, c'est la mission de Sylvie.

Sur le plan financier, la situation de l'association est saine. Nous ne voyons pas la nécessité d'augmenter les montants des adhésions ni des cotisations et nous proposerons donc, pour la huitième année consécutive, de les maintenir au même niveau.

L'association doit voir son Conseil d'Administration évoluer et s'étoffer. Les cinq administrateurs actuels souhaitent se représenter et tous les volontaires pour nous aider à progresser sont les bienvenus.

Remerciements

L'année s'est donc plutôt bien déroulée et l'association, qui a atteint une taille qui en fait une des premières associations de Conflans-Sainte-Honorine, est maintenant bien connue. Nous le devons à tous ses membres, à ses animateurs et à tous ses bénévoles, mais un merci tout particulier doit être adressé à la Municipalité qui nous a toujours aidés par l'accès à ses locaux, à ses moyens de communication et par une subvention. Merci également à R.E.C.O.N.U. qui nous héberge pour tous nos ateliers comme pour notre siège.

Le président :

Michel MAITRE